

L'hydropolitique de la Turquie comme instrument stratégique dans sa politique de puissance régionale

Gülçin Erdi Lelandais*, docteure en sociologie de l'EHESS, postdoctorante au CURAPP / Université de Picardie Jules Verne, chercheuse associée au Centre d'études sur les conflits

Introduction

Les risques et incertitudes liées à l'environnement préoccupent de plus en plus les décideurs politiques et les chercheurs en Relations Internationales. L'eau, par la prise de conscience de l'impact du changement climatique sur les pays et populations, devient, par ce biais, une des préoccupations majeures de ce domaine, non seulement en matière d'approvisionnement mais aussi en tant qu'élément de sécurité et de pouvoir.

L'eau est une ressource rare et une des régions du monde où cette rareté se fait sentir de plus en plus est le Moyen-Orient, en raison d'une répartition inégale de cette ressource. Les questions liées à l'eau comme ressource constituent de ce fait une partie intégrante de la notion de sécurité. Les conflits comme caractéristique dominante de l'hydropolitique dans cette région constituent, d'une part, la base de toute négociation entre les parties intéressées et peuvent être résolus par un travail d'accommodation réciproque. Ils peuvent, d'autre part, dégénérer en rapports de force et devenir l'instrument d'une politique de puissance. Les discours sur l'eau constituent en effet une dimension sensible de ce débat, surtout dans les régions du monde où la rareté est une caractéristique principale (par exemple au Moyen-Orient et en Afrique du Nord), et sont aussi liés à d'autres questions de développement (par exemple la croissance de la population, la pauvreté, la faim et la famine). Par conséquent, la sécurisation (et donc la politisation) des ressources en eau est devenue une pratique assez courante. Marwa Daoudy souligne le lien entre la sécurité, le contrôle et la répartition des ressources en tant qu'élément du conflit sur les ressources d'eau communes. Pour elle, cette dimension met en exergue un lien important avec la dimension souvent invoquée de péril pour la sécurité nationale (Daoudy 2005, 51). De ce fait, l'eau, son utilisation et son partage deviennent vite un paramètre de sécurité et de pouvoir. On peut considérer que l'hydropolitique par la Turquie est conçue dans le cadre d'une sécurité environnementale accompagnée d'une sécurité socio-politique.

* Gülçin Lelandais a pour domaine de spécialité la sociologie de l'action collective, la contestation transnationale ainsi que la Turquie dans son environnement politique et social.

Ce constat souligne en même temps l'évolution dans la définition de la sécurité. Elle n'est plus un élément analysé uniquement d'une manière stratégique-militaire. D'après l'approche classique de la sécurité (Morgenthau 1967), les Etats évaluent leur sécurité en fonction de leur degré de puissance et estiment qu'au fur et à mesure que leur puissance et influence augmentent, leur force de dissuasion s'accroît, ceci ayant des répercussions positives sur leur sécurité nationale. Approche réaliste, cette perception de la sécurité évolue avec l'entrée en jeu de nouveaux paramètres nécessitant de nouvelles approches de sécurité davantage orientées vers la coopération et la négociation que le conflit et la dissuasion. Depuis le début des années 1990, notamment, la notion de sécurité (à la fois individuelle et collective) recouvre un nouveau spectre et a acquis une définition plus large (Ullman 1983 ; Tuchman 1989 ; Litfin 1999), où ses composantes militaire et politique vont de pair avec celles économiques, sociales et environnementales. De nouvelles approches de sécurité se modélisent. Une de ces approches les plus significatives est celle de l'Ecole de Copenhague autour des travaux de Barry Buzan et Ole Waever. D'après ce courant, chaque acteur, au sein de la problématique de sécurité, définit un foyer et un mode de classement des priorités, mais dans le même temps, tous sont reliés dans un réseau de liens (Buzan 1991, 1994, 1998). D'après Daoudy, Buzan résume cette dichotomie sous l'expression « dilemme entre pouvoir et sécurité » (Buzan, 1991, 295-296), d'une part, la lutte pour le pouvoir, comme explication du comportement des Etats, et, d'autre part, la lutte en faveur de la sécurité en situation d'interdépendance (Daoudy 2005, 52). R. Walker explique que « les prétentions souveraines des Etats n'expriment pas un simple fait de la vie, comme ceux qui travaillent avec les conceptions dominantes de la sécurité le répètent si souvent. On ne peut non plus faire comme si elles n'existaient pas, au nom d'une quelconque humanité commune, comme nombre de ceux qui défendent une version alternative de la sécurité semblent souvent le croire. Elles sont une articulation spécifique de relations d'universalité/particularité et de soi/Autre, une articulation qui dépend, en fin de compte, de la capacité de distinguer une frontière territoriale ou spatiale entre une politique historique à l'intérieur et une non-politique simplement contingente à l'extérieur de l'Etat moderne » (Walker, 1997, 69). D'après David Campbell, selon cette approche, la politique étrangère ne touche pas seulement les relations avec d'autres Etats, mais est avant tout la « reproduction d'une identité instable au niveau de l'Etat, et la limitation des contestations de cette identité » (McLeod, 2004, 21). Autrement dit, le politique, qui se limite à l'espace défini par l'Etat, crée ainsi les conditions de l'exclusion et du refus de la différence. Nous comprenons par cette approche de sécurité que les paramètres internes et externes dans la définition de la sécurité constituent un ensemble inséparable comme un ruban de Moebius (Bigo 2001) où l'interne et l'externe constituent une seule face du problème. C'est pour cette raison que

l'étude de l'hydropolitique doit prendre en compte plusieurs paramètres afin de comprendre les orientations et décisions des acteurs politiques au sein de l'administration publique et de comparer les interactions et divergences de point de vue entre différents pays concernant le partage des ressources aquatiques. L'évolution de la sécurité rend complexes les décisions politiques concernant la politique étrangère notamment quand le sujet en question demande l'accord de plusieurs Etats. D'après le paradigme de l'acteur rationnel, l'objectif d'un Etat est toujours de maximiser sa puissance (Allison et Zelikow 2001). Néanmoins, celui-ci s'inscrit toujours dans le cadre d'une rationalité limitée. Autrement dit, il faut connaître « les fins qu'il poursuit, mais aussi l'information dont il dispose, la représentation qu'il se fait de cette situation et enfin sa capacité à tirer des conclusions de l'information qu'il possède » (Simon, 1985, 297).

Cette nouvelle approche de sécurité peut être cernée dans l'orientation de la politique étrangère turque depuis la fin des années 1990 où les priorités de la politique intérieure et extérieure se complètent. Selon cette perception, la fin de la revendication kurde armée et du risque d'affrontement socio-politique dans le pays va de pair avec la pacification des relations extérieures de la Turquie avec ses voisins.

Dans la définition de son hydropolitique, la Turquie qui, au départ, avait privilégié la relation conflictuelle, les représailles et la menace entre 1985 et 1995, a commencé à modifier sa politique dans le sens d'une coopération avec ses voisins en refusant cependant tout arbitrage étranger dans le règlement de la question des partages des eaux du bassin Euphrate-Tigre. Après la capture du leader du PKK (Parti des travailleurs de Kurdistan), Abdullah Öcalan en 1998, la Turquie revisite son hydropolitique, prenant conscience de l'atout que pourrait représenter l'eau dans cette région de pénurie en tant qu'un élément régulateur des conflits et stabilisateur des relations interétatiques. Dans ce sens, la Turquie s'est attribuée progressivement le rôle de puissance régionale, capable d'apporter la stabilité politique sur son territoire mais aussi au Moyen-Orient, assurant la liaison avec les démocraties occidentales par le biais de sa candidature à l'Union européenne. Dans cette perspective, l'eau n'est plus perçue en des termes d'approvisionnement pour des besoins quotidiens des populations et l'agriculture, elle est d'emblée une source d'énergie que la Turquie compte bien exploiter pour consolider son rôle politique dans la région.

La politique étrangère turque, ses nouvelles orientations et la place de l'hydropolitique

Depuis l'arrivée au pouvoir du Parti pour la justice et le développement (AKP) en 2002, la Turquie a développé de nouvelles dynamiques dans sa politique proche-orientale, qui prenaient déjà leur origine à la fin des années 1990. Alors que ces dernières ont constitué une période de crise et de tension politique entre la Syrie et la Turquie, la décennie dans laquelle nous nous

trouvons a plutôt mis en exergue un rôle important et constructif de la diplomatie régionale turque, et ceci dans plusieurs domaines. On constate de plus en plus l'implication de ce pays dans les politiques de stabilisation du Proche-Orient tant pour des questions la concernant, comme Chypre, mais également pour celles qui ne l'impliquent pas directement comme la question palestinienne. Notons que la Turquie a joué pendant plusieurs mois un rôle de facilitateur entre la Syrie et Israël, jusqu'à l'opération contre la bande de Gaza en décembre 2008. La polémique sur la Palestine entre R.T. Erdoğan, Premier Ministre turc, et Shimon Pérès, Président israélien lors du sommet de Davos en février 2008, l'exclusion d'Israël des entraînement militaires internationaux dans les eaux territoriales de la Turquie en Méditerranée et l'entêtement solitaire et décomplexé de la Turquie contre le choix de l'ex-Premier Ministre du Danemark, M. Rasmussen, à la présidence de l'OTAN par les pays européens sont le signe de la nouvelle orientation de la politique étrangère turque. Il signifie que, désormais, la Turquie ne veut plus s'en laisser compter et se considère comme un des acteurs régionaux centraux. Un des derniers exemples illustrant cette position était l'affirmation de la Turquie à jouer un rôle de médiateur entre l'Iran et les Etats-Unis. Etat frontalier de l'Iran, possédant d'importants contrats d'hydrocarbures avec ce dernier, la Turquie veut éviter toute crispation politique suite aux avancées nucléaires de ce pays¹. Dans sa politique de contribution à la stabilité régionale, la Turquie veut garantir également les ressources énergétiques indispensables à l'accélération de son développement. Si, par ses interventions en matière de politique étrangère, la Turquie souhaite apparaître comme acteur incontournable de la région, elle veut également éviter que cette situation soit éphémère en cherchant à entreprendre des coopérations énergétiques avec ses voisins. De ce fait, elle veut apparaître comme fournisseur et transmetteur d'énergie, fournisseur pour ses voisins arabes et transmetteur pour l'Europe et les Balkans.

Néanmoins, il est à noter que la détermination de l'hydropolitique et des choix énergétiques de la Turquie ne relèvent pas toujours de l'initiative des dirigeants politiques au pouvoir. Si la volonté de multiplier les choix en matière énergétique et de politique étrangère est une orientation unanime des institutions publiques, l'armée joue un rôle incontestable dans le choix des projets énergétiques, compte tenu de l'importance géostratégique de ces projets, tous situés près des frontières avec les pays du Moyen-Orient et du Caucase du Sud. L'exemple emblématique du poids de l'armée dans ces choix se trouve dans la réalisation du GAP-Güneydogu Anadolu Projesi (Projet de l'Anatolie du Sud- Est). Si, au départ, ce projet a été lancé dans l'objectif du développement économique du sud-est de la Turquie, le lancement de la lutte armée par le PKK a joué un rôle considérable dans la détermination des choix liés à ce projet. La volonté de bloquer

¹ Voir le dossier coordonné par Didier Billion : « Turquie : acteur majeur des relations internationales ? », publié par l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), disponible sur le site www.affaires-strategiques.info.

les routes de passage de la guérilla avec la construction de grands barrages, la dispersion des populations kurdes susceptibles d'apporter un soutien à la guérilla avec la submersion de leurs villages ont constitué la dimension stratégique du GAP au-delà de son éventuel apport économique à la région majoritairement peuplée de Kurdes. Le projet lancé en tant que plus grand projet de développement de la Turquie a été présenté avec un tel enthousiasme par les autorités publiques qu'il n'a pas été imaginé qu'une contestation populaire à son égard puisse émerger. Or, lassés par les déplacements forcés liés aux constructions des barrages, les habitants ont commencé à élever la voix pour protester contre cette situation, notamment lors du lancement du projet de barrage hydroélectrique d'Illisu.

Cette protestation a vite été taxée par les acteurs publics de manipulation de la population locale par le PKK² mais la position des institutions étatiques a donné davantage d'argument à la lutte politique du PKK. Le GAP est donc loin d'apporter une réponse au sous-développement et aux tendances séparatistes dans la région. Par ailleurs, dans la recherche des coopérations énergétiques, les priorités militaires et nationales passent souvent devant les intérêts économiques. Par exemple, dans le lancement de projets de gazoducs pour transmettre le gaz du Caucase du Sud vers l'Europe, l'option de l'Arménie comme terre de passage est sciemment évitée en raison des problèmes diplomatiques avec ce pays. La fermeture de la frontière turco-arménienne, le litige de l'Arménie avec l'Azerbaïdjan et la volonté de la Turquie de ne pas contrarier ce dernier avec lequel elle entretient de profondes relations culturelles et historiques, constituent des paramètres importants dans les décisions concernant les projets énergétiques liés au Caucase du Sud. Dans une région aussi conflictuelle, la Turquie doit agir également avec des voisins qui jouent aussi un rôle de *leaders* régionaux. La Russie et l'Iran demeurent des acteurs incontournables dans la préservation des équilibres géostratégiques au Moyen-Orient. Si la Turquie possède l'atout d'être membre actif de toutes les institutions internationales allant du Conseil de l'Europe à l'OTAN, ces deux pays possèdent, eux, des ressources énergétiques naturelles sur leur sol qu'ils comptent bien exploiter pour peser également dans les relations internationales.

Sous cet angle, la Turquie se voit obligée de renforcer sa présence par son hydropolitique, à la fois comme moyen de pression mais aussi comme une source pour produire davantage d'énergie. On peut même dire que l'hydropolitique et la politique énergétique constituent un ensemble inséparable pour elle. L'énergie par sa qualité même fait naître des rapports de besoin et cristallise

² « C'est d'abord le PKK qui ne veut pas le barrage Illisu. Il y a des raisons militaires à cela. Le lac artificiel créé dans cette région va leur couper les routes de passage. Le problème essentiel est là. Les revendications contre le barrage tentent de le camoufler », disait le ministre turc de l'agriculture à Berlin le 20 janvier 2008, voir : <http://www.kocaelim.net/haber!5032.html>

de nombreux enjeux pour chaque Etat. Ces rapports de force et d'influence lui confèrent ainsi une valeur stratégique, qui rend à son égard la détermination de toute politique impossible uniquement à l'échelon national (Houillon 2004). Dans ce cadre, l'approfondissement de la coopération énergétique avec l'Europe semble également la stratégie à adopter pour un rôle incontournable dans la région. S'impliquant par exemple dans les réseaux énergétiques européens, la Turquie veut préserver sa place sur la carte énergétique de l'Europe, la question énergétique et environnementale semble alors devenir la préoccupation centrale des années à venir de l'Union européenne.

Définir l'hydropolitique de la Turquie

L'hydropolitique de la Turquie contient actuellement deux volets importants. Le premier se focalise sur le renforcement du rôle politique de la Turquie vis-à-vis de ses voisins du Moyen-Orient concernant l'usage et le partage de l'eau. Le deuxième vise à établir une sécurité et un rôle énergétique pour la Turquie, perçus comme indispensables pour peser en tant que puissance régionale capable de créer un lien entre l'Asie et l'Europe. Au-delà de ces ambitions internationales, la volonté de la Turquie d'apporter une prospérité économique contribuant à la pacification de l'Anatolie du sud-est, peuplée majoritairement de Kurdes, est à noter comme paramètre déterminant dans son hydropolitique. La question kurde occupe une place importante dans le règlement de ses litiges et de ses relations avec ses voisins moyen-orientaux.

Dans ce cadre, plusieurs projets hydrauliques en cours de réalisation ou au stade de projet reflètent les orientations de la politique étrangère turque. La Turquie est relativement riche en eau par rapport aux autres pays de la région. Le tableau ci-dessous dessine un panorama des pays du Moyen-Orient et de leurs ressources en eau. La Turquie apparaît le pays le mieux loti en ressources hydrauliques. Même mal réparties dans l'espace et dans le temps, ces ressources turques restent considérables. Les eaux de surfaces s'élèvent annuellement à 185 milliards de mètres cubes fournis par 26 bassins fluviaux, dont le Tigre et l'Euphrate, le Kizilirmak qui débouche sur la Mer Noire, Ceyhan et Seyhan qui se déversent dans la plaine d'Adana, Büyük Menderes et Gediz en Egée, etc (Ayeb 1998, 40).

Tableau 1 : Ressources en eau douce au Moyen Orient (en m³ par personne et par an)

Cependant, la Turquie voit, depuis les années 1990, son besoin en énergie augmenter en raison d'une croissance économique soutenue. La forte croissance de la demande d'électricité passerait de 78 TéraWattheure (TWh) en 1994 à 130 TWh en 2000, puis à 270 TWh en 2010 pour atteindre quelque 350 TWh en 2020, d'après les chiffres de l'Observatoire méditerranéen de l'énergie

(Elandoussi, Grenon, Hafner et Khelif 1996). Le lancement de grands projets de barrages hydroélectriques dans le cadre du GAP s'inscrit dans la perspective de subvenir aux besoins énergétiques du pays en réduisant au maximum la dépendance vis-à-vis de l'étranger, notamment la Russie et l'Iran. De plus, la prise de conscience du réchauffement climatique et les éventuels scénarii sur la baisse des ressources aquatiques de la Turquie incitent les autorités à entreprendre des mesures permettant d'éviter tout gaspillage de l'eau, notamment celle qui se déverse sans être utilisées dans la mer. Cela étant dit, la construction des barrages nécessite une grande retenue d'eau sur les rivières et pose un problème de partage d'eau avec ses voisins. Par ailleurs, son usage comme instrument de politique étrangère devient de plus en plus évident dans les orientations politiques du pays. Le tableau ci-dessous montre la future baisse inévitable des ressources en eau de la Turquie. Cela explique l'ambition légitime de la Turquie à la promotion de sa sécurité hydraulique, qui plus est dans un contexte où tout montre que d'ici 2020 ou 2030, la Turquie ne devrait plus avoir de surplus hydrauliques à offrir à ses voisins méridionaux.

Tableau 2

Pays excédentaires en eau dans la région	1985	2020
Turquie	4108	2340
Irak	6580	2570
Iran	3300	1630
Ressources par habitant en m3/an		

Source : Chesnot 1993, 27

L'importance accordée aux projets hydrauliques vient de ces nécessités énergétiques et stratégiques. Dans ce cadre, de nombreux projets ont été lancés ou ont été envisagés par les autorités publiques. Nous exposerons ici trois d'entre eux ayant davantage de portée en termes de géopolitique et de coopération stratégique. Le premier est le GAP, visant au développement de l'agriculture de la région par l'irrigation et la production de l'énergie par des barrages hydroélectriques. Les deux autres projets ont été conçus pour assurer l'approvisionnement en eau des pays du Moyen- Orient par les ressources aquatiques de la Turquie.

Le Güneydogu Anadolu Projesi (GAP)

Le GAP repose sur la construction de 22 barrages et de 19 centrales électriques sur le Tigre et l'Euphrate. Les centrales hydroélectriques prévues par le GAP ont pour objectif de fournir 22 % de la capacité hydroélectrique du pays et de produire à terme 25 milliards de Kilowattheures

(KWh) (Assouline 2009, 111). Le GAP englobe neuf provinces du Sud- Est anatolien comptant parmi les plus pauvres du pays. Au centre du GAP se trouve le barrage d'Atatürk, cinquième plus grand barrage du monde par son volume de retenue. De plus, les autres barrages auront la vocation d'irriguer 1 693 027 ha, répartis sur la plaine d'Harran. Le coût du projet s'élève à 32 milliards de dollars. Bâti en grande partie sur des fonds propres, avec des apports internationaux surtout techniques (expertises suisses, israéliennes et japonaises, par exemple), le projet GAP revêt des dimensions multiples et notamment :

Une nouvelle donne agricole : la création d'un périmètre irrigué de 1 800 000 ha, Une source d'énergie importante avec l'hydroélectricité des principaux barrages (Keban, Karakaya, Atatürk) permettant l'extension vers l'est de l'industrialisation, Un enjeu stratégique pour l'aménagement du territoire : l'accompagnement comprend la construction de routes et d'autoroutes, d'aéroports, l'extension du réseau ferré..., Une dimension de politique intérieure évidente : l'intégration d'une vaste partie du Kurdistan turc est aussi visée, Une dimension géopolitique implicite et très mal ressentie par les voisins arabes : la Turquie orientale (Taurus) ou l'Iran occidental (Zagros) commandent *de facto* une majeure partie des ressources hydrauliques de la région (De Tapia 2003).

Tableau 3 : Projets hydrauliques dans le cadre du GAP

	Euphrate	Tigre
Sous-projets	7	6
Barrages	14	8
Centrales électriques	11	8
Capacité	5 304 MW	2 172 MW
Production	20 098 kWh	7 247 kWh
Irrigation	1 091 203 ha	601 824 ha

Source : Daoudy 2005

Le GAP a toujours rencontré l'enthousiasme des technocrates et scientifiques en Turquie. Erol Manisali, universitaire politologue turc, déclarait « qu'il fera de la Turquie la principale puissance du Moyen-Orient » (De Tapia 2003). Le lancement du GAP a en effet plusieurs objectifs pour le gouvernement turc. La raison officielle majeure est de rattraper le développement économique de la région par rapport à la moitié ouest du pays. Malgré la construction de quelques barrages dans les années 1970, le GAP et ses projets de construction coïncident avec l'émergence de la résistance kurde armée dans la région. Conçu par le gouvernement de Turgut Özal, le projet visait l'éradication de cette résistance en augmentant le niveau de vie des populations, niant la

dimension culturelle de cette résistance. La stabilisation politique et économique aiderait à lutter contre l'exode vers les grandes villes, le chômage et le phénomène de « terrorisme » kurde. Néanmoins, 25 ans après le projet, les résultats sont mitigés et de nombreux impacts environnementaux et sociaux sont à constater, notamment le déplacement des populations liés à la construction de grands barrages³. Les résultats économiques escomptés ne sont pas à la hauteur des espérances non plus. Si, grâce aux nombreux barrages déjà construits et dotés de centrales hydroélectriques, les objectifs du GAP en matière de production d'électricité sont aujourd'hui remplis à 85%, seuls 25% des projets d'irrigations sont réalisés⁴.

L'Aqueduc de la Paix

Ce projet, antérieur au GAP, a été présenté par la Turquie lors du sommet de l'Organisation de la Conférence Islamique (OCI) à Amman en 1988. Plutôt que de viser le développement économique interne, l'objectif de la Turquie, par ce projet, est de jouer le rôle de distributeur en eau pour les pays du Proche-Orient. Au milieu des années 1980, une étude de faisabilité fut réalisée à la demande du gouvernement d'Ankara par la société américaine Brown and Root qui a conclu que le projet était techniquement et économiquement réalisable sur la base d'une livraison de 6 millions de m³/jour (Chesnot 1993, 209).

On peut définir ce projet comme un projet d'approvisionnement en eau des pays du Moyen-Orient à partir de deux fleuves turcs, Ceyhan et Seyhan, prenant leur source dans le Taurus. L'idée de leur exploitation vient du fait que leurs eaux se perdent dans la mer Méditerranée alors qu'ils pouvaient servir à des besoins en eau de plusieurs pays riverains. Selon le projet, il y aura deux canaux. Le premier distribuera 3,5 millions de m³ par jour et desservirait la Syrie, la Jordanie et l'Ouest de l'Arabie Saoudite et le second transmettra 2,5 millions de m³ d'eau à l'Irak, au Koweït, à Bahreïn, au Qatar et aux Emirats Arabes Unis.

³ Seulement pour le cas du barrage d'Iisu en construction actuellement, on prévoit le déplacement de 55 000 personnes dans la région, sans véritable alternative de relogement.

⁴ BE Turquie numéro 9 - Ambassade de France en Turquie - 19/08/2008, consultable sur <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55701.htm>

Tableau 4 : Aqueduc de la paix

Conduite Ouest		Conduite du Golfe	
	Quantité d'eau prévue (en m ³ /j)		Quantité d'eau prévue (en m ³ /j)
Turquie	300 000	Koweït	600 000
Syrie	1 100 000	Arabie Saoudite	800 000
Jordanie	600 000	Bahreïn	200 000
Arabie Saoudite	1 500 000	Qatar	100 000
		EEAU	600 000
		Oman	200 000
Total	3 500 000		2 500 000

La Turquie cherche ainsi à occuper une place importante dans les équilibres stratégiques au Moyen-Orient étant donné que cette région souffre et souffrira, dans les décennies à venir, de la rareté de l'eau. Dans ce cadre, elle met sa richesse hydraulique au service de sa politique de puissance régionale dans le processus de recomposition de la carte géopolitique moyen-orientale, qui s'est accéléré avec la guerre du Golfe. Elle veut également échanger l'eau contre le pétrole dont 25 % de ses besoins énergétiques dépendent. Néanmoins, ce projet reste au stade théorique puisque les pays arabes ont été plus que réticents à son sujet. Plusieurs raisons expliquent cela. D'abord, ces pays n'osent pas s'engager dans une relation de dépendance avec un Etat non arabe. Ensuite, les revendications de la Syrie et de l'Irak concernant le Tigre et l'Euphrate, et leurs désaccords avec la Turquie, poussent ces pays à une solidarité avec ces derniers et à une méfiance vis-à-vis de la Turquie. Enfin, ils ne souhaitent pas renforcer le rôle de la Turquie dans la région, par crainte de lui laisser la liberté de fermer le robinet à sa guise en fonction des conditions politiques conjoncturelles. Un dirigeant de Bahreïn résume la situation en disant que l'« offre turque est stratégiquement et politiquement impossible » (Chesnot 1993, 210).

Le Projet Manavgat

Parallèlement au projet de l'aqueduc de la paix, et face à la réticence des pays arabes à l'accepter, la Turquie a décidé de lancer en 1992 un autre projet hydraulique transfrontalier, incluant cette fois-ci Israël comme pays acheteur. Baptisé Projet Manavgat, du nom d'une rivière qui s'écoule dans la région d'Antalya, sur la côte méditerranéenne, ce projet visait à fournir de l'eau potable

aux pays de la région, comme l'Arabie Saoudite, l'Égypte, Israël, Malte et Chypre par *supertankers*. Israël s'est intéressée au projet et a entamé des négociations avec la Turquie sur les modalités et le prix d'approvisionnement de l'eau. A la fin de 1991, la Turquie a signé un contrat commercial avec le groupe Aydiner- Wabag-Blue Water pour la réalisation des infrastructures liées à ce projet (Chesnot 1993, 212). Le projet consiste en un ravitaillement de plusieurs pays par des barges géantes accostées à un terminal aquifère *offshore* en remplissant leur soute, de la même façon que pour du pétrole.

Les infrastructures de ce projet ambitieux ont été achevées en 1999 avec un coût total de 147 millions de dollars. Il prévoyait d'acquérir 180 millions de m³ d'eau. Le volet Chypre du projet a été réalisé et, depuis 1999, la Turquie approvisionne la République turque de Chypre du Nord par ce système. Néanmoins, l'eau de Manavgat n'a pas trouvé d'autres acheteurs. Les négociations avec les Israéliens ont échoué en 2006. Israël préférait en effet l'arrivée de l'eau par des aqueducs sous-marins et trouvait ce ravitaillement coûteux. En revanche, abandonnant ce projet, il a proposé à la

Turquie un autre projet, toujours sur l'eau, mais cette fois le ravitaillement se ferait par la rivière Göksu à travers des aqueducs. Pour le moment, ce projet reste théorique⁵. Parallèlement, Israël a préféré conclure un accord hydraulique pour les eaux du Nil avec l'Égypte.

Hydropolitique en tant que stratégie du politique de puissance régionale

Par rapport à ses voisins, la Turquie dispose d'une indiscutable supériorité en terme de ressources en eau lui permettant de faire prévaloir ses vues : le contrôle des sources de deux fleuves principaux, l'Euphrate et le Tigre, constitue pour elle un atout maître qui la rend incontournable dans toute discussion sur le partage de l'eau au Proche-Orient. De plus, elle n'a aucune dépendance hydraulique vis-à-vis d'un pays étranger, toutes ses ressources aquatiques naissant sur son propre territoire, à l'exception du fleuve Oronte née au Liban. Une situation privilégiée qu'elle entend bien monnayer d'une manière ou d'une autre (Chesnot, 1993, 99). Les propos de nombreux responsables politiques vont dans ce sens. Un ministre évoque le fait que « l'eau devient une matière première de plus en plus stratégique, jouant un rôle économique [...]. Car l'eau est ici [au Moyen-Orient] beaucoup plus rare que le pétrole, et elle le sera de plus en plus »⁶. De nombreux projets hydrauliques lancés par la Turquie sont la preuve de cette orientation politique. Comme nous l'avons déjà souligné, la Turquie, pays émergent de la région méditerranéenne, voit depuis les années 1990 son besoin en énergie augmenter en raison d'une

⁵ Voir l'information sur le site <http://www.arkitera.com/h6947-manavgat-projesi-iptal.html>, consulté le 19 juin 2009.

⁶ Propos de Kamran Inan recueillis par *Libération*, numéro hors-série, « Sauver l'eau », juin 1992, p. 54 et *Libération*, 25-26 janvier 1992.

croissance économique soutenue. Un tel développement reposerait sur la mise en service de nombreuses centrales électriques dans les années à venir. Quitte à connaître un affrontement politique et diplomatique avec ses voisins, la Turquie n'hésite pas à lancer de nouveaux projets profitant de la faiblesse et des désaccords politiques de ces derniers. Cela met non seulement en avant la volonté d'approvisionnement du pays en énergie mais aussi sa volonté d'occuper une place dans la reconfiguration énergétique de la Méditerranée – lancée par l'Union européenne avec le Forum euro-méditerranéen de l'énergie – dans le cadre du programme MEDA⁷. La Turquie veut, par ce biais, s'imposer également en tant qu'acteur décisif dans la région, face à la Russie, en matière de politiques énergétiques, que ce soit pour l'électricité, le gaz naturel ou le pétrole, et des politiques de distribution d'eau, notamment vis-à-vis de la Syrie et de l'Irak. Les projets et politiques hydrauliques de la Turquie, par leur ampleur, sont avant tout gênants pour l'Irak et la Syrie, entièrement dépendants des rivières Tigre et Euphrate. Déjà, dans les années 1970, la construction et la mise en eau du barrage de Keban avaient inquiété la Syrie. Cette inquiétude s'est accentuée en 1984 avec la construction d'un autre barrage (Karakaya) sur l'Euphrate. Mais les relations diplomatiques et politiques se cristalliseront particulièrement sur le lancement du GAP, signifiant pour l'Irak et la Syrie l'annonce de la mort de leur agriculture et de leur industrie qui lui est liée. A partir du début des années 1980, et notamment par le lancement du GAP, la Turquie a commencé à considérer son hydropolitique comme un atout dans sa politique étrangère vis-à-vis des pays voisins. Néanmoins, la supériorité de puissance de la Turquie dans ce domaine ne lui confère pas obligatoirement tous les atouts nécessaires dans ses négociations avec ses voisins. D'après une approche institutionnaliste, la puissance des Etats a, bien sûr, « un impact sur le déroulement des négociations internationales mais le pouvoir de négociation n'équivaut pas nécessairement à la puissance structurelle agrégée d'un Etat, mais bien à sa capacité d'obtenir des gains dans une situation particulière » (Bélanger, Loiseau, Mace et Paquet 2003). Cette différence entre la puissance classique et le pouvoir de négociation est, en partie, observée dans les négociations de partage de l'eau entre la Turquie et ses voisins.

Hydro-politique de la Turquie dans ses relations avec l'Irak et la Syrie

La Turquie, dans le lancement de ses projets sur l'Euphrate et le Tigre, a toujours refusé le statut international pour ces deux rivières. Elle a réfuté les protestations de ses voisins, revendiquant le statut de souveraineté territoriale absolue. Cette position ferme et inflexible, contesté par ses interlocuteurs et causant l'arrêt des financements de la part de la Banque mondiale pour le projet

⁷ Le programme MEDA vise à mettre en œuvre les mesures de coopération destinées à aider les pays tiers méditerranéens à procéder à des réformes de leurs structures économiques et sociales et à atténuer les effets du développement économique sur le plan social et environnemental.

GAP, a bloqué toute négociation sur le partage des eaux mais lui a donné également une grande charge financière à assumer.

Par ailleurs, les externalités écologiques et sociales de ses projets hydrauliques sur ses voisins ont également compliqué la situation. Tout d'abord, le débit de l'Euphrate a diminué de 70 % et celui du Tigre de 50 % pour les riverains en aval. Deuxièmement, l'Irak et la Syrie sont confrontés à l'importante salinisation des sols et à la pollution de l'eau des deux fleuves en raison de l'exploitation intensive des cultures en Anatolie, les eaux de drainage étant chargées de sels et de polluants. La décroissance des volumes d'eau de l'Euphrate à leur arrivée dans le golfe engendre des teneurs en sel de 5 000 mg/l, 20 fois la concentration à leur entrée en Syrie. Cette situation a détérioré les relations de la Turquie avec ses voisins arabes au cours des années 1990 et notamment au moment de la construction du barrage d'Atatürk. Devant l'attitude de la Turquie, la Syrie et l'Irak ont tenté de trouver des « armes » susceptibles de décourager quelque malveillance dans le partage des eaux. Alors que ces deux pays défendent le statut de « rivière internationale » pour l'Euphrate et le Tigre, la Turquie, refusant cet argument, insiste sur le caractère transfrontalier de ces derniers. Car, du point de vue du droit international, l'eau qui traverse une frontière ne fait pas partie des ressources naturelles partageables⁸. Les responsables politiques turques insistent simplement sur le fait de mettre au point une utilisation rationnelle du patrimoine commun en évitant le gaspillage. Cette position politique a plusieurs explications. Tout d'abord, en refusant le caractère international des deux rivières, la Turquie veut éviter une négociation multilatérale. Ensuite, en défendant cette position, elle veut garder une carte importante de négociations diplomatiques avec ses deux voisins. Le GAP a été lancé comme une réponse à la lutte armée kurde dans la région. L'implantation du PKK dans les territoires de la Syrie et de l'Irak du Nord a été considérée par la Turquie comme allant contre le principe de bon voisinage. En détenant l'arme de l'eau, elle a décidé, dès 1984, d'obliger la Syrie à s'asseoir à la table des négociations, l'obligeant à retirer son soutien au PKK, même si cette dernière a toujours nié la présence de cette organisation à l'intérieur de ses frontières. Ceci a été évoqué par plusieurs responsables politiques turcs. « Ainsi ce n'est pas seulement le chômage et la misère qui ont permis au PKK de prendre ici son essor », estiment-ils, « la proximité de la Syrie fournit également une explication. Car c'est dans ce pays, ainsi que dans son satellite libanais que le PKK trouve son principal refuge » (Majzoub, 1996, 83). La Turquie a donc souhaité, tout au long des années 1990, accroître ses pressions sur la Syrie et l'Irak, auxquels elle reproche leur soutien actif accordé aux militants du PKK. Ankara a préféré exercer des pressions hydrauliques sur Damas qui avait déjà soutenu d'autres organisations clandestines contre la Turquie (Robins 1991). Cette

⁸ La Turquie et la question de l'eau au Moyen-Orient », Ambassade de Turquie à Paris, Département de l'information, 1992, p. 7.

stratégie a été adoptée dans l'objectif d'éradiquer le terrorisme kurde et d'assurer la stabilité politique à moyen terme du pays évitant tout affrontement militaire. Ainsi, en 1990, la Turquie avait « fermé les vannes » de l'Euphrate pour une durée d'un mois, arguant de problèmes techniques. L'ancien président syrien Hafez al-Assad ayant été très souvent prompt à instrumentaliser la question kurde pour gêner ses voisins turcs, ceux-ci ont trouvé dans l'eau douce matière à rappeler à Damas combien leurs atouts géopolitiques pouvaient s'avérer déterminants dans la sécurité de l'Etat syrien.

Néanmoins, à partir de la fin des années 1990, la Turquie a changé de stratégie face à la Syrie. L'ultimatum de la Turquie adressé à la Syrie pour le renvoi d'Abdullah Öcalan, *leader* du PKK, a amené en 1998 les deux pays au bord de l'affrontement militaire. Les Etats-Unis, se positionnant du côté de la Turquie, ont permis « l'extradition » d'Öcalan. De plus, après la mort de Hafez al-Assad et l'accès de Bachar al-Assad au pouvoir au début des années 2000, les relations entre les deux pays ont commencé à se détendre. Le nouveau président syrien est paru moins enclin à instrumentaliser la question kurde et a choisi un rapprochement politique avec la Turquie. La menace d'une guerre imminente en Irak, et

les changements éventuels à prévoir dans les équilibres géopolitiques moyen-orientaux ont également poussé la Syrie à revoir sa politique étrangère, cherchant ainsi à rompre son isolement. Les positions similaires des deux pays face à l'offensive américaine en Irak ont ouvert la voie à une relative alliance. La Turquie adoucit son discours concernant l'hydropolitique. A partir de 2002, l'approche coopérative est privilégiée et se concrétise par la signature d'un protocole à Alep en juin 2002, prévoyant pour la Turquie de relâcher des quantités additionnelles d'eau et une coopération dans la lutte contre le terrorisme entre les deux pays (Daoudy 2005, 207). On peut considérer que l'hydropolitique de la Turquie est parvenue à désamorcer une résistance armée et à faire plier ses interlocuteurs dans la question de partage des eaux de l'Euphrate et du Tigre. La Syrie, afin de reconquérir un prestige international et de se débarrasser de son étiquette d'« Etat voyou », renforcée par la décision du Congrès américain en novembre 2003 de prévoir des sanctions économiques et diplomatiques contre Damas (Daoudy 2005, 208), est la seule dans la région à préférer privilégier ses relations avec la Turquie. Cette dernière, jouant à partir de 2006 le rôle de médiateur dans les discussions diplomatiques entre la Syrie et l'Israël, va probablement accroître ainsi son rôle et son prestige dans la région.

La Turquie au sein des réseaux énergétiques européens et méditerranéens

La Turquie est pleinement consciente de la place importante qu'occupe l'eau dans l'avenir énergétique et industriel du pays. C'est dans cet objectif qu'elle tente de mettre en place des projets de coopération dans lesquels l'eau jouerait directement ou indirectement un rôle. Par

exemple, elle a pris la décision d'augmenter en juin 2009 le débit de l'Euphrate à 570m³/s pour l'Irak. L'organisation du Forum de l'eau à Istanbul en mars 2009 en fut également la preuve. Parmi les ateliers organisés, un était intitulé « Euphrate-Tigris Initiative for Cooperation » et visait à promouvoir au départ de l'eau douce une meilleure coopération entre la Turquie, la Syrie, l'Irak, mais aussi l'Iran en termes économiques, sociaux et techniques (Mikaïl, 2009, 20). Cet atelier montre que les projets d'envergure demeurent présents et réalisables. Ce type d'initiative peut être considéré comme le signe d'un changement dans la politique étrangère de la Turquie en marche depuis l'effondrement de l'Union soviétique. Plutôt que de considérer l'eau comme un facteur de conflit, elle a pour objectif de l'utiliser comme un outil de stabilité dans une région politique imprévisible mais qui s'avère être le véritable centre d'approvisionnement énergétique pour les pays européens. La position géographique de la Turquie fait d'elle une route de transmission d'énergie vers l'Europe et lui attribue, de ce fait, une place géostratégique importante. Cette place nécessite une sécurité et stabilité politique pour la Turquie mais aussi pour ses voisins fournisseurs d'énergie. Les recherches actuelles de solutions à la question kurde et pour l'éradication complète du terrorisme kurde s'inscrivent dans cette perspective. L'hydropolitique de la Turquie est donc largement liée à sa politique étrangère mais aussi à sa politique énergétique. La Turquie, dans une conjoncture où les réserves mondiales en pétrole se limitent et les besoins énergétiques augmentent, veut consolider sa sécurité énergétique en augmentant les ressources énergétiques disponibles pour elle. A l'aune du lancement de plusieurs projets de *pipelines* pour transporter de l'énergie vers l'Europe, on peut dire que la Turquie souhaite occuper véritablement une place dans les reconfigurations énergétiques européennes. L'Europe, depuis longtemps dépendant de la Russie en matière d'énergie, veut diversifier ses sources d'approvisionnements. La Turquie constitue le volet principal de la mise en place d'alternatives face à la Russie. Les Etats-Unis soutiennent également tout projet susceptible de court-circuiter la Russie. La Turquie en tant que partenaire potentiel des pays de la mer Caspienne producteurs de gaz naturel est une possibilité de diversification des sources d'énergie de l'Europe. Un des projets phares de cette tendance énergétique est l'oléoduc Bakou-Tbilissi-Ceyhan (BTC). Ce projet, récemment achevé, assure à la Turquie des réserves en pétrole brut à moindre coût. Il est aussi connu pour être un projet excluant la Russie, dans la mesure où celle-ci n'est ni fournisseur ni transporteur dans le cadre de ce projet. L'Europe doit s'assurer un approvisionnement énergétique fiable et abordable, ce qui représente un défi majeur. Il est urgent de réaliser la diversification et les investissements nécessaires. La Turquie a un rôle essentiel à jouer dans la diversification des voies d'acheminement de l'énergie vers l'Europe. Le problème d'approvisionnement en gaz naturel de l'Europe en hiver dernier en raison des désaccords commerciaux entre la Russie et l'Ukraine a

souligné une fois de plus cette nécessité. Le Commissaire responsable des questions énergétiques, Andris Piebalgs, a ajouté que « La Turquie et l'Union européenne ont beaucoup à gagner d'une coopération énergétique plus étroite. La Turquie peut aider l'UE à assurer son approvisionnement énergétique tandis que l'intégration dans le marché intérieur européen de l'énergie permettra à la Turquie de mettre en place le marché énergétique national et les infrastructures que nécessite sa rapide croissance économique »⁹. De nombreux autres projets comme Nabucco, l'oléoduc de Bakou-Tbilissi-Erzurum (BTE) ou l'Interconnexion Turquie-Grèce-Italie¹⁰ ont été lancés dans ce sens mais la viabilité de ces projets achevés ou en cours dépend de la sécurité et de la stabilité des régions moyen-orientale et caucasienne. Dans cette ambition d'occuper une place importante dans la transmission de l'énergie, la Turquie tente d'augmenter ses capacités énergétiques mais aussi son rôle stratégique en adhérant à de nombreux réseaux énergétiques tels que le Réseau énergétique européen, le processus de Barcelone visant une coopération énergétique ou l'Union de la Coopération pour le transport de l'électricité en Europe. Elle a également signé la Charte de l'Énergie pour ouvrir son marché énergétique, jusque-là demeurant monopole étatique, à l'investissement étranger.

Il est clair qu'Ankara souhaite devenir un interlocuteur majeur dans le débat géostratégique autour des ressources énergétiques. Pays de transit et fournisseur, son atout principal est celui d'être un couloir énergétique, ce dont la construction des *pipelines* BTC et BTE est un parfait exemple. De même, la construction d'un autre oléoduc entre Samsun et Ceyhan est actuellement un sujet important des discussions entre la Turquie et la Russie, afin de désengorger les détroits turcs, le nombre croissant de *tankers*, qui traversent le Bosphore, constituant une sérieuse menace pour la sécurité d'Istanbul (plus de 12 millions d'habitants).

La politique énergétique et l'hydropolitique de la Turquie sont donc largement liées et contribuent à son objectif de renforcement régional en tant qu'acteur politique. Néanmoins, la question suivante doit être posée : l'utilisation de ses atouts en énergie et en ressources d'eau peut-elle être suffisante pour obtenir un succès dans une stratégie de puissance régionale ? Autrement dit le statut de puissance régionale ne dépend-il pas d'autres facteurs ?

⁹ Conférence de presse d'Ollie Rehn et d'Andris Piebalgs à Bruxelles, 1 juin 2007 avant la conférence « Turquie et Union européenne, ensemble pour une coopération énergétique » ayant lieu le 5 juin 2007 à Istanbul, disponible sur la page de revue de presse de l'Union européenne : <http://europa.eu/rapid/pressReleasesAction.do?reference=IP/07/748&format=HTML&aged=1&language=FR&guiLanguage=en>

¹⁰ Pour davantage d'information sur ces projets, voir Hakman S., « Les Politiques d'approvisionnement énergétique en Turquie », Rapport soumis à la 26ème réunion du comité consultatif mixte UE-Turquie, Istanbul, 27-28 avril 2009.

Conclusion

Dans son ouvrage *De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie*, Yves Lacoste définit la puissance comme « un phénomène éminemment géopolitique traduisant des rivalités de pouvoirs sur des territoires et leurs potentialités internes ». Selon lui, « un seul, l'Amérique, a une capacité de projection de puissance au plan mondial » (Lacoste 2003, 318). On retiendra de cet extrait deux idées intéressantes : la puissance est un phénomène qui se mesure à l'aune des potentialités territoriales internes et de la capacité à se projeter à l'extérieur de ce territoire, à des distances de plus en plus grandes (élément de la hiérarchie des puissances). Croissances démographique et économique rétablissent la Turquie dans un rôle de puissance régionale mais dans un contexte difficile où tous les voisins, sans exception, se remémorent leur ancienne (et parfois amère) expérience de l'Empire ottoman. Ses nombreux problèmes de voisinage datent de l'époque ottomane, notamment celui du Sandjak d'Antioche (Hatay) avec la Syrie. La géopolitique de l'eau est indissociable de l'ensemble des tensions géopolitiques existantes entre les Etats. En effet, un important contentieux historique oppose la Turquie à ses voisins arabes. Elle les accuse de l'avoir trahi, durant la première Guerre Mondiale, en se positionnant du côté des Britanniques alors que l'Empire ottoman avait jusque-là protégé le monde arabe contre l'impérialisme occidental. Dans ce contexte, la Turquie tente souvent de rétablir souvent une supériorité dans ses relations avec la Syrie et l'Irak, compte tenu de son héritage historique. En revanche, ces derniers, par leur passé colonial, restent prudents avec la Turquie et tentent d'empêcher son renforcement géostratégique et géopolitique.

Par ailleurs, la Turquie se situe dans une région où la rivalité des pouvoirs est un des paramètres dominants. Elle est en concurrence politique et économique avec la Russie et l'Iran et chacun tente d'établir sa propre zone d'influence au regard de l'apparition de nouveaux Etats suite à l'effondrement de l'Union soviétique. Par rapport à ces deux pays, la Turquie a deux handicaps. Primo, elle ne possède pas suffisamment de ressources naturelles énergétiques notamment en pétrole et gaz naturel. Secundo, la relation qu'elle voulait établir avec les nouvelles républiques turcophones de l'ex- URSS se heurte également à la rivalité de la Russie et de l'Iran notamment en raison de la volonté de chacun d'obtenir une part dans le partage commercial des ressources énergétiques du Caucase.

Cependant, la présence de la Turquie dans des institutions internationales comme l'OSCE, l'OTAN ou le Conseil de l'Europe, et sa perspective d'adhésion à l'Union européenne, lui confèrent une position de force par rapport à ses voisins. Elle est pleinement disposée à jouer le rôle de connexion entre le Moyen-Orient et l'Europe et prend peu à peu sa place dans les discussions politiques interétatiques pour résoudre les problèmes brûlants de la région comme

celui de la Palestine.

Malgré, donc, la présence de certains handicaps géostratégiques et la forte concurrence économique et militaire de ses voisins (avancement nucléaire de l'Iran notamment), la Turquie tant par l'importance de sa population et sa position stratégique en Méditerranée orientale, que par sa croissance énergétique très vigoureuse et l'originalité de certaines solutions explorées (intérêt de plus en plus accru pour les énergies renouvelables), est appelée à jouer un rôle croissant sur la scène géopolitique et énergétique méditerranéenne. L'Hydropolitique constituera un des volets de cette évolution mais sans doute pas le seul paramètre.

Bibliographie

- ALLISON, G. et ZELIKOWV, P.D., « L'essence de la décision. Le modèle de l'acteur rationnel », *Cultures & Conflicts*, 36, 2000.
- ANTOUN, R., *Low-key politics: local-level leadership and change in the Middle East*, Albany : State University of New York Press, 1979 ; Robert Grant, "High Culture, Low Politics", *Royal Institute of Philosophy Supplement*, 81, pp 189-212.
- ASSOULINE, Janine et Samuel, *Géopolitique de l'eau : nature et enjeux*, Levallois-Perret : Studyrama, 2009.
- AYEB, H., *L'Eau au Proche-Orient : la guerre n'aura pas lieu*, Paris : Karthala, 1998, p.40.
- BIGO, D. (2001). "The Moebius Ribbon of Internal and External Security. Identities, Borders, Orders". in M. ALBERT, M., JACOBSON, D., and LAPID, Y., *Identities, borders, orders : rethinking international relations theory*, Minneapolis: University of Minnesota Press, 2001, pp. 91-116.
- BILLION, Didier (dir.), « Turquie : acteur majeur des relations internationales ? », publié par l'Institut des relations internationales et stratégiques (IRIS), Paris, mai 2009.
- BUZAN, B., WAEVER, O., DE WILDE, J., *Security: a new framework for analysis*, Boulder, Co: Rienner, 1998. BUZAN, B., *People, states and fear : an agenda for international security studies in the post-Cold War era*, Boulder, Co : Lynne Rienner Publishers, 1991.
- BE Turquie numéro 9 - Ambassade de France en Turquie - 19/08/2008, consultable sur <http://www.bulletins-electroniques.com/actualites/55701.htm>
- CHESNOT, C., *La Bataille de l'eau au Proche-Orient*, Paris : L'Harmattan, 1993.
- DAOUDY, M., *Le partage des eaux entre la Syrie, l'Irak et la Turquie : négociation, sécurité et asymétrie des pouvoirs*, Paris : CNRS éd., 2005.
- DETAPIA, Stéphane, « Le projet GAP en Turquie : aménagement du territoire, politique intérieure et géopolitique », Les actes du FIG, Saint Dié des Vosges, 2003.
- GRANT, R., "High Culture, Low Politics", *Royal Institute of Philosophy Supplement*, n° 81, p. 189-212.
- GRENON, M., HAFNER, M., KHELIF, A., ELANDALOUSSI, H., « L'Energie en Turquie : défis et mutations », *Revue de l'Energie*, n° 479, juillet-août 1996.
- HAKMAN, S., « Les politiques d'approvisionnement énergétique en Turquie », Rapport soumis au 26ème réunion du comité consultatif mixte UE-Turquie, Istanbul, 27-28 avril 2009.
- HOUILLON, Grégory, « Les rapports de force autour de l'énergie en Europe », *Revue française de géopolitique*, n°2, 2004.
- JAGANNATHAN, V., MOHAMED, A.S., KREMER, A., *Water in the Arab World. Management Perspectives and Innovations*, Banque mondiale, 2009.
- WALKER, R.J.B., « The Subject of Security », in Krause Ket Williams M.C, (dir.), *Critical Security Studies : Concepts and Cases*, Minneapolis, University of Minnesota Press, 1997.
- LACOSTE, Yves, « Géopolitique de l'eau », *Revue Hérodote*, 3ème trimestre, n° 102, 2001.
- LACOSTE, Y., « De la géopolitique aux paysages. Dictionnaire de la géographie », Paris : A.Colin, 2003, p. 318. « La Turquie et la question de l'eau au Moyen-Orient », Ambassade de Turquie à Paris, Département de l'information, 1992, p. 7. *Libération*, numéro hors-série, « Sauver l'eau », juin 1992, p.54 et *Libération*, 25-26/1/1992.
- LITFIN, K.T., "Environmental Security in the coming century", in Paul T.V. & Hall A., *International Order and the Future of the World Politics*, Cambridge University Press, 1999.
- MACE G., PAQUET, J., BELANGER, L., LOISEAU, H., « Asymétrie de puissance et négociations économiques internationales : la zone de libre-échange des Amériques et les puissances moyennes », *Revue canadienne de science politique*, n° 36, vol.1, mars 2003, pp. 129-158.
- MAJZOUB, Tarek, « La Turquie, le GAP et le point de vue irako-syrien (aspects juridiques) », in THOBIE, J., PEREZ, R., KANCAL, S., *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Varia Turcica, XXVIII, Paris : Harmattan, 1996.
- MANISALI, E., « Turkey's Place in the Middle East », *Middle East Business and Banking Publications*,

1989, *Istanbul*

MORGENTHAU, Hans, *Politics among nations. A struggle for power and peace*, New York : A. A. Knopf, 1967.

MCLEOD, Alex, « Les études de sécurité : du constructivisme dominant au constructivisme critique », *Cultures & Conflits*, n° 54, vol.2, 2004, pp. 13-51.

MIKAÏL, Barah, « La Turquie, l'eau et le politique », in Billion Didier (dir.), *Turquie : Acteur majeur des Relations internationales*, Paris : IRIS, 2009.

SIRONNEAU, Jacques, *L'Eau, nouvel enjeu stratégique mondial*, Paris : Economica, 1996.

SIMON, Herbert A., « Human Nature in Politics : The Dialogue of Psychology with Political Science », *American Political Science Review*, n° 79, 1985, pp.293-304.

ROBINS, Philip, *Turkey and the Middle East*, Royal Institute of International Affairs, Londres, 1991. et le politique », op.cit., p.20.

THOBIE, J., PEREZ, R., KANÇAL S., *Enjeux et rapports de force en Turquie et en Méditerranée orientale*, Varia Turcica, XXVIII, Paris : Harmattan, 1996.

TUCHMAN, Mathews J., « Redefining Security », *Foreign Affairs*, Vol. 38, n° 2: 182-177.

ULLMAN, R., « Redefining Security », *International Security*, Vol.8, n° 1: 129-153